

Unité Départementale de la Somme  
Cellule instruction

Affaire suivie par : Coralie PRATH (Service Risques)  
Tél : 03.20.40.43.52 – 06.60.83.73.70  
Courriel :  
[coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr](mailto:coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr)

Monsieur Frédéric ROCHE,  
Gérant de la société  
Parc éolien Hombleux 2  
chez Kallista Energy

26-28 rue de Madrid  
75008 PARIS 08

Références : 2024-

Glisy, le 21 février 2024

Objet : Notification de recevabilité de la demande d'autorisation d'exploiter.  
Projet de renouvellement du Parc Éolien de Hombleux 2.  
Commune de Hombleux.  
AIOT : 0005107557

Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous informer de l'achèvement de l'examen préalable par la DREAL de votre dossier de demande d'autorisation environnementale pour un parc éolien situé sur le territoire de la commune de Hombleux, déposé le 28 octobre 2022 via le service de téléprocédure.

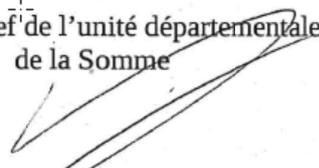
L'autorité environnementale a notifié par courrier, en date du 17 janvier 2023, de l'absence d'observation sur le projet (numéro d'enregistrement Garance : 2022-6714).

Je vous invite à fournir à la Préfecture de la Somme les exemplaires du dossier nécessaires pour procéder à l'enquête publique et aux consultations administratives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Pour Monsieur le Préfet de la Somme et par délégation,  
Pour le Directeur Régional de l'Environnement,  
l'Aménagement et du Logement et par subdélégation,

Le chef de l'unité départementale  
de la Somme

  
Bastien VANMACKELBERG